

Conditions particulières - SIP Trunk (Boxis)

Version : 28.12.2025

La présente CP complète les Conditions générales de service (« CGS »). En cas de contradiction, la hiérarchie prévue à l'Article 1.4 des CGS s'applique.

IMPORTANT - Hors périmètre / facturation Toute demande hors périmètre (p.ex. configuration, assistance applicative, migration, sécurité, coordination tiers, restauration/réversibilité, etc.) est traitée en Services Professionnels (CGSP) et facturée au temps passé selon le tarif et les modalités de l'Annexe - Frais de service, plus coûts tiers au réel.

1. Objet / description du Service

Le Service SIP Trunk permet d'établir des communications voix via SIP entre l'infrastructure du Client (p.ex. PBX/SBC) et le réseau Boxis, selon les caractéristiques prévues à la Commande (p.ex. nombre de canaux, numéros, options).

2. Pré-requis / interopérabilité

Le Client est responsable de la compatibilité et de la configuration de ses équipements (PBX/SBC, téléphones, passerelles), ainsi que de son réseau (NAT/firewall, QoS, routes). Boxis ne garantit pas l'interopérabilité avec un équipement ou une configuration particulière en l'absence de validation écrite.

3. Sécurité / anti-fraude

Le Client met en œuvre des mesures de sécurité (p.ex. ACL, authentification, restriction IP, mots de passe robustes, supervision). Toute communication issue d'un compte compromis est due par le Client.

Boxis peut imposer des seuils, bloquer des destinations, limiter ou suspendre le Service en cas d'anomalie, d'abus ou de suspicion de fraude, afin de protéger le Client et le réseau.

4. CLI / conformité

Le Client garantit la conformité du CLI (Caller ID), des numéros présentés, et de ses usages au droit applicable. Tout usage trompeur, illégal ou non autorisé est interdit.

Le Client reconnaît qu'un CLI absent, incomplet, manipulé ou non valide peut entraîner, selon pays/opérateurs : blocages, réécriture du CLI, et/ou application d'origine surcharges ou surcharges liées à la conformité du CLI. Ces surcharges peuvent être répercutées et régularisées a posteriori conformément à la CP Téléphonie (facturation / CDR / re-rating).

5. Qualité / dépendances réseau

La qualité de la voix dépend notamment de la connectivité Internet, du réseau local (latence, jitter, perte), et des opérateurs tiers. Boxis ne garantit pas une qualité déterminée lorsque les causes sont externes au réseau Boxis.

6. Assistance / opérations

Les prestations telles que captures/traces SIP, tuning, configuration, coordination tiers, et accompagnement à l'intégration sont traitées en Services Professionnels et facturées au temps passé selon le tarif et les modalités de l'Annexe - Frais de service, plus coûts tiers (le cas échéant).